

# MULTIPRÉVENTION



Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail  
secteur de la fabrication de produits en métal  
secteur de la fabrication de produits électriques  
industries de l'habillement  
secteur de l'imprimerie et activités connexes

## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL D'HIER À AUJOURD'HUI



**NATHALIE LAURENZI**  
Directrice générale

Il y a 35 ans naissait notre association. C'est l'adoption en 1979 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) qui a permis aux travailleurs et aux employeurs des secteurs de la fabrication de produits en métal et de produits électriques de se doter d'une association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du

travail. Deux événements majeurs ont marqué un point tournant pour notre ASP.

Le premier s'est produit en 2007. L'ASP Habillement, alors en pleine mutation, confiait à l'ASP Métal Électrique le soin d'assurer la pérennité des services en santé et en sécurité aux entreprises des industries de l'habillement. L'ASPME est devenue l'ASPHME.

Le second événement marquant pour notre ASP a eu lieu en 2016 alors qu'une entente similaire est intervenue entre l'ASPHME et l'ASP Imprimerie et activités connexes, un secteur en profonde transformation.

Toutes ces entreprises, dont le dénominateur commun est d'appartenir au secteur manufacturier, sont maintenant desservies sous la bannière de l'ASP MultiPrévention.

Et aujourd'hui...

MultiPrévention c'est 9 000 entreprises regroupant quelque 80 000 travailleurs, une équipe de conseillers en gestion de la prévention et de conseillers techniques polyvalents, hautement qualifiés et à l'écoute de vos besoins.

Au cœur de vos actions  
en prévention depuis



C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous suivons pour vous les développements en lien avec la modernisation du régime québécois de santé et de sécurité du travail promise par le gouvernement du Québec. Dès l'entrée en vigueur de la réforme de la LSST, soyez assuré que nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à vous acquitter de vos nouvelles obligations, le cas échéant.

Vos préoccupations  
en santé et sécurité  
du travail sont aussi  
les nôtres.